

Code Ethique

Bruker Corporation

Innovation avec Intégrité

Notre mission

Nos instruments scientifiques à haute performance, nos solutions d'analyse et de diagnostic ainsi que nos larges services de support ouvrent le champ des possibles aux découvertes et à l'innovation pour nos clients, ce qui favorise leur productivité et leur réussite.

Notre objectif

Nous contribuons de manière significative à la santé, à la prospérité et à la sécurité de notre société en général.

Nos valeurs

Nous accordons de l'importance à l'intégrité, au respect et à la confiance. Le comportement éthique, l'égalité des chances et la conformité sont au cœur de nos activités.

Notre culture

Nous encourageons une culture dynamique et hautement performante dans un environnement convivial, apolitique, non bureaucratique et positif pour nos collègues et leurs familles. Nous privilégions une communication claire et directe.

Message de notre Président et CEO

Chers collègues de Bruker, depuis près de 60 ans chez Bruker, nous faisons progresser les sciences de la vie et les soins de santé dans le monde entier. Ce faisant, nous contribuons de manière significative à la santé, à la prospérité et à la sécurité de notre société en général. La façon dont nous agissons est tout aussi importante que les actions que nous entreprenons. Chez Bruker, nous accordons de l'importance à l'intégrité, au respect et à la confiance. Le comportement éthique est au cœur de nos activités, et notre engagement indéfectible envers « l'innovation avec intégrité » amène chacun d'entre nous à rechercher l'excellence dans toutes nos activités. Je demande à chaque employé de Bruker dans le monde de s'engager personnellement à respecter notre code éthique et de ne jamais compromettre son intégrité, dans tous les aspects de son travail. Nous attendons avec impatience les 60 prochaines années, mais nous gardons le cap afin de favoriser la création d'une entreprise durable et de conserver notre réputation et la confiance que nos clients nous témoignent quant à nos produits et à nos services

- Frank Laukien, Président et CEO



Votre Responsabilité quant à la Conformité et à l'Éthique

À Propos de notre Code Ethique

« L'innovation avec intégrité » n'est pas qu'un simple slogan apposé au bas de nos présentations ; il s'agit d'une vision des choses qui régit notre façon de faire des affaires. Nous souhaitons tous être fiers de notre réussite et de la manière dont nous l'avons concrétisée. Le présent code constitue la base de notre programme de conformité et d'éthique. Il présente notre engagement à faire des affaires non seulement légalement, mais également conformément aux normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées. Il s'agit d'un point extrêmement important, car nos actions reflètent l'image de notre entreprise ainsi que notre réputation auprès de nos employés, de nos clients, de nos fournisseurs, de nos investisseurs et des communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons.

Nos Responsabilités

Le présent code éthique s'applique à tous les employés de Bruker, quel que soit le site à travers le monde. Il s'applique également à tous les membres de la direction, aux directeurs, au personnel mis à disposition et aux employés temporaires de Bruker et de toutes nos divisions opérationnelles. Certains sujets abordés dans ce code sont davantage explicités dans des instructions distinctes.

La Responsabilité Particulière de l'Encadrement

L'encadrement a la responsabilité particulière de donner l'exemple :

- en promouvant notre culture éthique et en récompensant l'intégrité;
- en étant à la disposition des personnes qui pourraient être confrontées à un dilemme éthique ou à une décision compliquée ;
- en créant un environnement dans lequel les employés se sentent à l'aise pour s'exprimer, poser des questions ou faire part de leurs préoccupations.

Prendre des Décisions Éthiques

Le présent code ne peut pas aborder toutes les situations que nous pourrions rencontrer dans le cadre de notre travail. En présence d'une telle situation, chacun doit se poser les questions suivantes :

- Est-ce légal?
- Cela me semble-t-il être la bonne chose à faire?
- Serais-je à l'aise si ma famille découvrait la situation?
- Me sentirais-je à l'aise si les faits étaient relatés dans un journal?
- Cela aurait-il des répercussions positives sur la réputation de Bruker?

Si la réponse à toutes ces questions est oui, vous pouvez agir en toute confiance. Si la réponse à l'une de ces questions est non, demandez conseil et posez des questions supplémentaires.



Poser des Questions

Nous voulons que vous nous contactiez lorsque:

- vous avez besoin de conseils concernant un dilemme juridique ou éthique particulier;
- vous avez des questions concernant nos règles ;
- vous avez des préoccupations concernant un comportement douteux;
- vous êtes au courant ou soupçonnez des infractions ou de potentielles infractions du présent code ou de la loi.

Nous vous encourageons à signaler tout non-respect, constaté ou présumé, aux lois ou à la politique de l'entreprise. Lorsque nous posons des questions ou que nous signalons des préoccupations, nous contribuons non seulement à ce que Bruker soit plus apte à résoudre les potentiels problèmes avant qu'ils ne s'aggravent, mais nous mettons également en lumière les possibilités d'améliorer et de préciser nos règles, notre communication ou nos formations.

Plusieurs possibilités sont à votre disposition si vous cherchez de l'aide ou des conseils :

- votre responsable;
- votre partenaire RH;
- tout membre de votre équipe juridique ou de conformité;
- notre assistance téléphonique ou site Web permettant des signalements confidentiels, qui sont gérés par un tiers indépendant.

Vous trouverez le numéro de l'assistance téléphonique et l'adresse Web de votre pays sur la dernière page du présent code. Vous pouvez signaler une situation de manière anonyme ou non anonyme (toutefois, si l'anonymat est autorisé par la loi locale) tant par la ligne téléphonique que sur le site Web. Nous avons constaté que lorsque vous posiez une question ou signaliez une préoccupation de manière non anonyme, nous étions plus aptes à fournir des réponses plus réfléchies et à mener des enquêtes plus efficaces et approfondies.

Q: Que se passe-t-il lorsque j'appelle l'assistance téléphonique?

R: Les appels ou les signalements sur le Web sont traités par un tiers indépendant, appelé EthicsPoint. Un employé d'EthicsPoint répond à votre appel ou à votre signalement sur le Web dans la langue locale et vous demande des informations concernant la situation que vous souhaitez signaler. Si l'anonymat est autorisé dans votre pays, vous ne devez pas fournir votre nom. L'employé d'EthicsPoint vous fournit un numéro de dossier ainsi qu'une date de rappel, puis envoie votre signalement au service juridique / de conformité de Bruker. Ensuite, le service juridique / de conformité enquête sur la situation que vous signalez.

Si le service a des questions supplémentaires à vous poser, il les envoie à

l'employé d'EthicsPoint qui vous les communiquera lorsque vous rappellerez à la date de rappel, ou vous pourrez les consulter en ligne lorsque vous vous reconnectez à la page de signalement en ligne. Vous pouvez ensuite fournir les informations de suivi nécessaires afin d'aider le service juridique / de conformité à mener son enquête. Cette façon de procéder garantit la protection de votre confidentialité et de votre anonymat.



Pas de Représailles

Nous avons pour principe strict de ne mener aucunes représailles pour tout signalement de bonne foi.

- Cela signifie qu'aucune personne ne fera l'objet de mesures disciplinaires pour avoir signalé une situation de bonne foi ou pour avoir collaboré à une enquête.
- Les représailles donnent lieu à des mesures disciplinaires et éventuellement à un licenciement pour quiconque exerçant des représailles envers un employé qui fait un signalement de bonne foi.
- Le terme « bonne foi » signifie que l'infraction que vous signalez ne doit pas forcément être avérée. Relatez honnêtement les faits qui ont suscité votre inquiétude et qui vous ont sincèrement convaincu que ces derniers cachent un acte répréhensible et signalez les faits portés à votre connaissance.
- Ce principe anti -représailles est applicable quel que soit le moyen que vous avez choisi pour signaler vos préoccupations.

Bien que nous préférions résoudre les problèmes en interne lorsque cela est possible, rien ne devrait vous empêcher de signaler toute activité illégale ou infraction à la loi aux autorités compétentes.

Q: Où puis-je consulter les règles de notre entreprise?

R: Sur l'intranet de conformité de notre entreprise à l'adresse suivante: https://intranet.bruker.com/sites/BRKR_Compliance.
Ou vous pouvez envoyer un e-mail à: complianceofficer@bruker.com afin d'en demander une copie.



-Falko Busse
Président du groupe BBIO

« La véritable intégrité est de faire ce qui est juste, tout en sachant que personne ne saura si vous l'avez fait ou non. »



L'intégrité au Cœur de nos Activités

Se Conformer aux Lois

Tout d'abord, nous attendons de tous nos employés qu'ils se conforment à toutes les lois, règles et réglementations qui nous sont applicables, et ce, partout où nous faisons des affaires. Il s'agit d'un point important, non seulement car c'est la meilleure chose à faire, mais également, car cela permet d'éviter les problèmes qui pourraient perturber nos activités ou nuire à notre réputation. Faites toujours preuve de jugement et de bon sens et demandez conseil lorsque vous ne savez pas comment agir.

Éviter les Conflits d'Intérêts

Nous devons sans cesse agir dans le meilleur intérêt de Bruker et nous abstenir de nous livrer à toute activité présentant un « conflit d'intérêts ». Un conflit peut survenir lorsque nos intérêts personnels ou familiaux interfèrent, ou semblent interférer, avec les intérêts de Bruker ou lorsque notre situation personnelle a une incidence sur notre aptitude à prendre une décision d'affaires objective pour Bruker.

Les conflits d'intérêts courants devant être approuvés par votre responsable ou par le service juridique / de conformité comprennent :

- les emplois multiples, en particulier avec des clients, des concurrents ou d'autres partenaires commerciaux ;
- les relations d'affaires au nom de Bruker avec des personnes ou des sociétés avec lesquelles nous entretenons une relation personnelle ;
- les fonctions occupées au sein du conseil d'administration d'une autre entreprise, en particulier celle d'un client ou d'un concurrent ;
- les opportunités d'affaires dont nous entendons parler par le biais de projets au sein de Bruker ou dans lesquels Bruker pourrait avoir un intérêt (telles qu'une possibilité d'investissement).

Q: Comment puis-je savoir si je suis impliqué dans un conflit d'intérêts?

R: Posez-vous les questions suivantes:

- Mes intérêts extérieurs influencent-ils (ou semblent-ils influencer) mon aptitude à prendre une bonne décision d'affaires pour Bruker?
- Suis-je en mesure de tirer profit de mon implication dans cette situation? Un proche en profitera-t-il?
- Ma participation à cette activité pourrait-elle m'empêcher de faire mon travail?
- La situation m'oblige-t-elle à faire passer mes intérêts avant ceux de Bruker?
- Si la situation était rendue publique, Bruker ou moi-même serions-nous gênés?

Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, vous êtes probablement impliqué dans un conflit d'intérêts et vous devriez demander conseil à votre responsable ou au service juridique / de conformité.



Éviter la Corruption

Chez Bruker, nous n'offrons ni n'acceptons aucun élément de valeur destiné à influencer indûment une décision d'affaires. Les éléments de valeur incluent, par exemple:

- les pots-de-vin;
- les commissions occultes;
- les extorsions;
- la fraude.

Nous comprenons que de telles pratiques commerciales peuvent non seulement nuire à notre entreprise et à notre réputation, mais également à des économies en développement dans le monde entier. La plupart des gouvernements prennent des mesures fortes afin de lutter contre la corruption, et nous nous engageons à y contribuer en tant qu'entreprise citoyenne internationale.

Nous ne tolérons aucune forme de corruption, publique ou privée. Tout paiement à des représentants du gouvernement et à des partenaires commerciaux doit constituer des dépenses professionnelles raisonnables et correctement documentées et ne peut pas être effectué dans le but de garantir un avantage commercial indu.

Nous disposons de politiques anti-corruption distinctes sur notre [intranet de conformité Bruker](#).

Q: Existe-t-il des risques de corruption lorsque nous avons recours à des agents ou à des intermédiaires tiers?

R: Oui; il est important de rappeler que si vous n'êtes pas autorisé à agir directement, vous ne pouvez pas faire appel à un tiers afin que ce dernier agisse en votre nom, car ses actions peuvent vous être attribuées. Afin de protéger Bruker, nous examinons le dossier de certains tiers qui font des affaires en notre nom grâce à un outil de vérification des antécédents et en suivant notre [politique d'audit préalable \(due diligence\)](#) des tiers contractants, qui se trouve sur notre intranet de conformité.



-Gerald Herman
Directeur Financier Monde
(CFO)

« Évertuez-vous à faire le bien dans tout ce que vous faites et la réussite suivra inévitablement. »

« Respectons les règles! Nous aimons gagner, mais toujours en respectant les règles ; nous ne tolérons aucune pratique s'en détournant. »



-Mark Munch
Président du Groupe BNANO

Les Cadeaux et Divertissements

Nous accordons de l'importance à l'objectivité professionnelle lorsqu'il s'agit de nos relations d'affaires. Notre principe directeur est que nous ne recevons ni n'offrons aucun cadeau si ce dernier est destiné à influencer notre décision d'affaires ou la décision d'affaires d'une autre partie. Nous ne devons pas accepter de cadeaux, de pourboires ou d'autres faveurs de la part d'un client, d'un fournisseur ou d'une autre personne faisant, ou cherchant à faire, affaire avec nous, autres que des éléments de valeur insignifiante. Vous devez immédiatement rendre tout cadeau d'une valeur supérieure à une valeur insignifiante ou destiné à influencer une décision d'affaires. S'il vous est impossible de rendre le cadeau, ce dernier doit être donné à Bruker qui en fera un don de bienfaisance ou prendra d'autres dispositions appropriées. Nous n'offrons ou n'acceptons jamais de cadeaux en espèces ou en quasi-espèces.

Le bon sens et la modération doivent également prendre le dessus lors de repas d'affaires et de divertissements. Offrez ou acceptez des divertissements professionnels à quiconque ou de la part de quiconque faisant ou ayant l'intention de faire affaire avec nous uniquement si les repas et les divertissements sont:

- occasionnels;
- modestes;
- destinés à atteindre des objectifs professionnels légitimes;
- offerts sans attendre une faveur ou un avantage en retour.

Nous disposons de règles anti-corruption distinctes sur notre [intranet de conformité Bruker](#).

Q: Puis-je accepter un repas d'affaires proposé par un fournisseur ou un client?

R: Dans la plupart des cas, les repas d'affaires modestes et occasionnels peuvent être acceptés. Toutefois, lorsqu'un fournisseur ou un client paie un repas, examinez toujours les circonstances spécifiques et déterminez si votre impartialité pourrait être compromise ou même sembler être compromise. Par exemple, si le repas est offert en vue d'établir une relation, le repas peut être acceptable. Cependant, si le repas est offert au cours de négociations de contrat, déclinez poliment l'invitation afin de ne pas donner l'impression que le repas influencera votre position concernant le contrat.



La Conformité aux Exportations et le Commerce International

En tant qu'entreprise internationale, nous livrons des biens, des logiciels, des services et des technologies à travers le monde. Nos transactions commerciales sont soumises à diverses lois relatives à la conformité commerciale, notamment :

- à des contrôles d'exportation imposés par le gouvernement, à des restrictions commerciales, à des embargos commerciaux, à des sanctions économiques et à des boycotts;
- à des sanctions imposées par différents gouvernements à travers le monde qui limitent les activités avec certains pays, entités ou individus.

Nous nous engageons à veiller à ce que nos transactions commerciales s'effectuent conformément aux lois applicables en matière de commerce international ou de conformité aux exportations. Si vous jouez un rôle dans l'export de nos produits, de nos logiciels, de nos services ou de nos technologies, veuillez à :

- vérifier que tout est défini correctement, à l'avance, en fonction du pays d'origine, de la destination, de l'utilisation finale et de l'utilisateur;
- inclure tous les documents, étiquetages, licences, permis et approbations requis;
- consulter l'équipe de conformité Export de votre entreprise ou le service juridique / de conformité.

«L'éthique et l'intégrité vont de pair. Ils ne peuvent pas être remis au placard ou sur une étagère par commodité. »



-Burkhard Prause
Président du groupe BEST



Le Respect sur notre Lieu de Travail

La Diversité

En tant que multinationale démontrant un engagement envers l'excellence, nous adhérons à la diversité et nous nous efforçons de créer une culture inclusive permettant à chacun de nos employés de se sentir capable d'atteindre l'excellence. Bruker ne fait pas qu'interdire la discrimination ; elle accueille des personnes de race, d'ethnie, de nationalité, de genre, d'identité sexuelle, de religion, d'âge, d'état civil, de structure familiale, d'orientation sexuelle, de statut d'ancien combattant, d'aptitudes physiques et mentales et d'apparence différents, ainsi que des personnes avec des points de vue, opinions politiques, orientations, modes de vie, idées, pensées et approches différents. Nous pensons que l'innovation et la créativité sont mises en valeur par le partage d'idées, de concepts et d'approches. La diversité renforce notre entreprise et est essentielle à notre réussite.

Un Environnement de Travail sans Harcèlement; Un Lieu de Travail Respectueux

Nous nous efforçons de créer un environnement dans lequel chaque employé est traité avec dignité, respect et équité. Nous prenons les décisions relatives au recrutement, au maintien du personnel et à la gestion des performances uniquement sur la base du mérite et d'autres facteurs organisationnels, tels que l'aptitude d'une personne à exécuter son travail avec excellence et conformément à nos objectifs stratégiques et opérationnels.

Nous ne tolérerons aucune forme de harcèlement ou d'abus sur le lieu de travail. Chacun d'entre nous doit agir de manière professionnelle pour toutes les activités liées au travail, y compris les événements professionnels se déroulant à l'extérieur du lieu de travail. Nous ne tolérons pas les menaces verbales ou physiques, les comportements intimidants et humiliants ni les actes de violence. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour être respectueux lorsque vous communiquez avec les autres, y compris lorsqu'il s'agit de communications électroniques et en ligne telles que les e-mails, les SMS, la messagerie instantanée, les discussions en ligne, les blogs et les publications sur les réseaux sociaux.

Q: Mon responsable se met souvent en colère et crie après les membres de l'équipe lorsque nous ne parvenons pas à respecter une échéance. Est-ce du harcèlement ?

R: Cela dépend, mais dans tous les cas, ce genre de situation crée un environnement de travail négatif et n'est pas compatible avec notre engagement qui consiste à nous traiter les uns les autres de manière professionnelle et respectueuse. Partagez vos préoccupations avec les ressources humaines ou le service juridique / de conformité. Ils peuvent également vous aider à déterminer si le comportement de votre responsable constitue du harcèlement.





La Sécurité sur le Lieu de Travail

Nos employés constituent notre atout le plus précieux et nous nous engageons à offrir un environnement de travail sûr, sain et sécurisé à chacun d'eux. Nous ne tolérons pas les conditions dangereuses pouvant mettre en danger nos employés ou les visiteurs de nos installations, et nous nous efforçons de respecter toutes les lois et réglementations en matière de santé et de sécurité, quel que soit le pays où nous menons nos activités. Nous nous conformerons aux lois et aux exigences en matière de sécurité nationale applicables qui régissent le recrutement pour les marchés publics sensibles, y compris toute habilitation de sécurité et considération du même ordre.

« Notre façon d'agir est aussi importante que nos actions. Dans tous les aspects de nos activités, nous voulons être reconnus pour notre engagement sans faille envers l'excellence et l'intégrité. »



**-Juergen Srega,
Président du
groupe CALID**

Responsabilité envers nos Actionnaires

Conserver des Documents Comptables Corrects

Afin de diriger une entreprise éthique, il est essentiel de déclarer de manière honnête et précise toutes les transactions commerciales. Chacun d'entre nous est responsable de l'exactitude et de la fiabilité de nos enregistrements et de nos rapports. L'exactitude des informations déclarées est essentielle afin que nos décisions commerciales soient responsables et que nous respections les obligations en matière de transparence et de publication d'information financière.

Les coûts et produits doivent être enregistrés dans les périodes comptables appropriées et tous les saisies doivent refléter avec précision la nature réelle des transactions. Aucun compte ou fonds non communiqué ou non enregistré ne peut être créé à quelque fin que ce soit. Aucune déclaration fausse ou trompeuse ne peut être mentionnée dans nos documents comptables pour quelque raison que ce soit. En outre, aucune sortie de fonds ou de tout autre bien de la société ne peut être effectuée sans documents justificatifs adéquats.

Q: Que signifie le terme « document comptable » dans la pratique?

R: Les documents comptables couvrent diverses informations, notamment les présentations, les feuilles de calcul, les livres de paie, les fiches de pointage, les registres de présence, les déclarations aux administrations publiques, les livres d'inventaire, les factures, les bons de commande, les tests de laboratoire, les études de marché, les tests de contrôle de qualité, les notes de frais et de déplacement, les registres d'inspection, les carnets de transport, les dossiers relatifs aux matières dangereuses, les déclarations d'accident et les budgets.

Informations Confidentielles et Exclusives

Les informations confidentielles constituent des informations non publiques ou exclusives liées à, ou détenues par, Bruker. Elles incluent de nombreux actifs de valeur de la société, tels que:

- les informations financières non publiques, telles que les produits, les bénéfices et les tarifs;
- les informations concernant les acquisitions potentielles, les partenariats stratégiques ou les contrats;
- les secrets commerciaux, le savoir-faire et toute autre propriété intellectuelle;
- les inventions, les idées, les méthodes et les découvertes non brevetées;
- les plans stratégiques ou prévisionnels;
- les informations relatives aux lancements ou aux conceptions de produits;
- les listes d'employés, de clients et de fournisseurs.

La confidentialité et la protection de ces informations sont essentielles au maintien de notre croissance et de notre compétitivité. Ne divulguez pas ces informations à des personnes ou à des entreprises extérieures à Bruker, sauf à des fins professionnelles spécifiques et dans le cadre d'un accord de confidentialité, ou si la loi nous oblige à les divulguer. Il est également important de respecter notre engagement qui consiste à protéger les informations confidentielles des autres entreprises, y compris de nos fournisseurs et de nos clients.



Q: J'ai la possibilité de commencer ma journée plus tôt en répondant à des appels lors de mon trajet en train pour me rendre au travail. Est-ce un problème?

R: Vous devez faire attention à ne pas discuter d'informations confidentielles de l'entreprise dans des lieux publics où d'autres personnes peuvent vous entendre, tels que les trains, les restaurants, les taxis, les ascenseurs, les conférences ou les salons professionnels. Lorsque vous devez passer un appel lié au travail dans un lieu public, faites attention à ce qui vous entoure et à ce que vous dites.

Délit d'Initié

Dans le cadre de notre travail, nous pourrions être amenés à avoir accès à des informations importantes concernant Bruker qui ne sont pas connues du public, telles que des résultats financiers, des acquisitions potentielles ou des réalisations technologiques. Nous pourrions également avoir accès à des informations non publiques importantes concernant d'autres sociétés, telles que nos fournisseurs et clients. Les « informations importantes » constituent des informations qui pousseraient un investisseur avisé à vouloir acheter ou vendre les actions d'une société. Tant que ces informations ne sont pas officiellement divulguées au public :

- n'achetez ni ne vendez des actions de Bruker ou des actions de ces autres sociétés;
- ne communiquez pas ces informations à d'autres personnes susceptibles de faire des transactions sur la base de ces informations.

Chaque trimestre, nous sommes soumis à une période d'interdiction pendant laquelle nous ne pouvons pas vendre ou acheter des actions Bruker. Cette période commence deux semaines avant la fin de notre trimestre d'exercice comptable et se termine à la fin du deuxième jour de bourse, après l'annonce des bénéfices du trimestre.

Nous disposons d'une politique en matière de délit d'initié sur [l'intranet sur la conformité de Bruker](#). Si vous ne savez pas s'il vous est interdit d'acheter ou de vendre des actions de Bruker ou des actions d'une autre société que vous connaissez en vertu de votre lien avec Bruker, veuillez contacter le service juridique / de conformité de Bruker avant de procéder à l'achat ou à la vente des actions.

Protection de nos actifs

Utiliser les Réseaux Sociaux de Manière Responsable

Tout propos diffusé sur les réseaux sociaux peut avoir des répercussions sur l'image et la réputation de notre entreprise. Réfléchissez avant d'appuyer sur le bouton « Envoyer », car les communications en ligne persistent éternellement. Ne divulguez pas d'informations confidentielles concernant l'entreprise ou ses activités sur les réseaux sociaux, même si votre intention est de corriger des déclarations inexactes ou de prendre la défense de l'entreprise. Ce type de communication peut entraîner la divulgation accidentelle d'informations exclusives ou confidentielles. Ne parlez pas au nom de l'entreprise et ne répondez pas aux questions des journalistes ou des investisseurs. Toutes les questions des médias ou des investisseurs doivent être adressées au service des relations avec les investisseurs.

Q: J'ai lu un article sur un blog critiquant Bruker et contenant des informations inexactes concernant l'un de nos produits. Je connais ce produit et souhaite mettre les choses au clair. Est-il acceptable de répondre en ligne?

R: Non. À moins d'être un porte-parole autorisé de Bruker, vous devez en informer la direction de votre unité opérationnelle ou le service des relations avec les investisseurs de Bruker. Fournissez-leur les faits corrects et laissez-les régler la situation sur les réseaux sociaux ou par le biais d'autres moyens.

Protéger et Utiliser Correctement les Actifs de Bruker

La protection des actifs de l'entreprise est essentielle à notre réussite. Ces actifs comprennent les équipements, les outils, les matériels, les fournitures et les ressources technologiques (telles que les ordinateurs, les téléphones et les appareils mobiles) ainsi que les actifs incorporels tels que les marques, les droits d'auteur et les brevets. Le vol, la perte, la négligence et le gâchis ont des répercussions directes sur notre rendement financier. Utilisez les actifs de l'entreprise à des fins commerciales légitimes et non pour votre avantage personnel ou celui de quelqu'un d'autre. En cas de protection inefficace ou inexistante de nos ressources technologiques, des pirates informatiques peuvent s'attaquer à notre système d'information. Veuillez-vous reporter à [l'intranet sur les technologies de l'information de Bruker](#).

Q: Je ne suis pas informaticien. Comment puis-je protéger nos systèmes d'information?

R : Tout employé de Bruker peut protéger la sécurité de nos informations en:

- ne partageant jamais ses mots de passe de Bruker;
- ne laissant jamais son ordinateur portable ou son téléphone portable sans surveillance;
- ne téléchargeant jamais de logiciels non autorisés ou sans licence;
- en ne cliquant jamais sur les liens joints aux e-mails provenant de sources non fiables.

All Tous les courriers électroniques traités via un serveur de messagerie Bruker sont considérés comme la propriété de Bruker et doivent être conformes à ce code éthique. Ne stockez pas, n'envoyez ni ne recevez d'e-mails privés à l'aide d'un serveur de messagerie Bruker et ne transférez pas d'e-mail de Bruker vers un serveur de messagerie privé. Bruker se réserve le droit de stocker et d'examiner tout e-mail traité par le biais de ses serveurs, ainsi que d'y accéder, dans le cadre d'enquêtes internes et conformément à la loi, et ce, toujours dans le respect des lois en vigueur sur la confidentialité des données. Ces examens peuvent uniquement être effectués à la suite de l'approbation écrite du service juridique / de conformité.

Informations Personnelles et Confidentialite

Nous respectons la confidentialité des données de chaque employé, de chaque partenaire commercial et de toute autre personne avec laquelle nous faisons des affaires et nous comprenons l'importance de la protection de leurs informations personnelles. Nous sommes conscients que le fait qu'ils partagent leurs informations personnelles avec nous atteste de la confiance qu'ils nous témoignent. Il est donc essentiel de protéger leurs informations afin d'entretenir cette confiance. Nous le faisons en traitant les données personnelles de manière responsable et conformément à la politique de l'entreprise et aux lois relatives à la protection des données personnelles et à la sécurité des informations.

Nous devons veiller à collecter, à stocker, à transférer, à utiliser, à partager et à supprimer les informations personnelles uniquement et conformément aux modalités fixées par la loi, partout où nous exerçons nos activités, et nous devons nous assurer de:

- collecter uniquement les informations personnelles pertinentes;
- les garder en sécurité, confidentielles et à jour;
- corriger les informations personnelles lorsque nous constatons qu'elles sont inexactes;
- les utiliser uniquement aux fins prévues;
- ne pas les partager avec des personnes internes ou externes à Bruker de manière non autorisée;
- comprendre quelles informations personnelles nous utilisons, pourquoi nous les utilisons, avec qui nous les partageons, où elles sont stockées ou envoyées, et comment nous allons les utiliser;
- conserver les informations personnelles uniquement pendant le temps nécessaire afin d'atteindre votre objectif professionnel ou de répondre aux exigences de conservation maximale.

Pour plus d'informations, veuillez consulter [l'intranet sur la confidentialité des données de Bruker](#).

Q: Quels types d'informations personnelles collectons-nous ou avons-nous à notre disposition et que nous devons protéger?

R: Les informations personnelles constituent les informations relatives à une personne identifiable ou, dans certains cas, à une entreprise, notamment: les adresses de domicile, les numéros de téléphone, les adresses e-mail, les numéros d'identification délivrés par les administrations, les informations financières, les coordonnées bancaires, les salaires et avantages, les indicateurs de performance, les dossiers médicaux ou assurances, ainsi que les informations personnelles stockées par nos clients lors de l'utilisation de nos produits ou lors de la réception de nos services.



Engagement envers la Société

Engagements Politiques

Nous devrions tous nous sentir libres de prendre part à des activités politiques lors de notre temps libre et avec notre argent personnel. Toutefois, il est important de ne participer à aucune activité politique en utilisant les ressources de l'entreprise ou lors de nos journées de travail. Précisez que vos points de vue et actions sont les vôtres et non ceux de Bruker. N'effectuez aucun paiement avec les fonds de l'entreprise à un parti, à un candidat ou à une campagne politique sans l'autorisation du responsable financier le plus senior de votre entreprise.

Dons aux Oeuvres

Nous nous engageons à faire preuve de responsabilité sociale et à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans les communautés où vivent et travaillent nos employés. Nous encourageons les employés à participer à des activités de bienfaisance ou à effectuer des dons aux œuvres en utilisant leur temps et leur argent. Nous pouvons toutefois décider de consacrer certains fonds de l'entreprise à des dons aux œuvres ou à des dons à certaines organisations exonérées d'impôt. Toute demande de ce genre doit être soumise au plus haut responsable financier le plus senior de votre entreprise et au service juridique / de conformité. Nos employés peuvent également décider de prendre part à des activités de bénévolat parrainées par l'entreprise.

Protection de L'environnement et des Droits de l'Homme

Nous nous efforçons de mener nos activités de manière à respecter l'environnement et à minimiser nos répercussions sur l'environnement. Cela implique non seulement de respecter les lois environnementales qui nous sont applicables, mais également d'évaluer et d'améliorer en permanence nos processus afin de faire progresser les sciences de la vie, et ce, tout en restant attentifs aux conséquences de nos activités sur l'environnement. Nous nous efforçons de réduire les déchets et d'utiliser l'énergie de manière plus efficace. Nous sommes conscients que nous sommes une entreprise citoyenne internationale et nous respectons les droits fondamentaux de chaque personne. Nous n'avons pas recours au travail obligatoire, involontaire ou au travail des enfants dans nos installations et ne les cautionnons pas, dans aucune section de notre chaîne d'approvisionnement.



L'intégrité au Cœur de notre Marché

Concurrence Ouverte et Loyale

Nous nous efforçons de surpasser nos concurrents de manière loyale en proposant des produits et des services de qualité supérieure ; nous ne le faisons jamais par le biais de pratiques commerciales contournant la concurrence. Nous ne collaborons pas avec nos concurrents afin de restreindre la concurrence ou les échanges commerciaux en nous livrant à des activités telles que:

- les accords concernant l'établissement ou le maintien des prix;
- la restriction des ventes ou la répartition des territoires;
- l'établissement des prix de revente avec les clients ou les fournisseurs;
- la participation à des « offres factices » en encourageant les autres parties à s'engager dans un processus d'appel d'offres que nous n'avons pas l'intention de gagner, ni directement ni par l'intermédiaire d'un tiers.

Si un concurrent discute de l'un de ces sujets, quelles qu'en soient les circonstances, il est important de mettre immédiatement fin à la conversation et de la signaler à votre responsable ou au service juridique / de conformité.

Pratiques de Commercialisation Honnêtes et Éthiques

Nos clients sont au cœur de tout ce que nous créons. Ils font confiance à nos produits et à la manière dont nous les représentons. Nous nous efforçons de maintenir des normes éthiques élevées lors de la commercialisation de nos produits et de nos services. Nous représentons honnêtement et fidèlement nos produits et évitons toute impression trompeuse dans nos communications marketing.

Veille Concurrentielle

Nous nous engageons à développer des idées innovantes qui répondront aux besoins de nos clients et à notre objectif de faire progresser les sciences de la vie et le domaine du diagnostic. Afin d'être concurrentiel sur le marché mondial actuel, il est important de comprendre et de connaître nos concurrents. Nous obtiendrons et utiliserons toujours les informations concurrentielles de manière légale et éthique. Lors de la collecte d'informations sur la concurrence, nous agissons avec intégrité en:

- utilisant les informations provenant de sources publiques telles que des articles publiés, des archives publiques et des brochures distribuées par les concurrents lors de salons professionnels;
- ne nous présentant jamais sous un faux jour ni en ayant recours à des méthodes illicites pour valider les informations;
- n'interrogeant jamais des candidats au recrutement sur des informations exclusives à propos d'autres sociétés;
- n'acceptant, ne partageant ou n'utilisant jamais des informations qui auraient pu être collectées de manière incorrecte.

Q: Je me rends à un salon professionnel. Puis-je aller au stand d'un concurrent?

R: Oui, vous pouvez vous rendre au stand et recueillir tout document distribué publiquement. Toutefois, si vous parlez à quelqu'un du stand, présentez-vous comme un employé de Bruker et évitez les conversations sur les transactions commerciales ou les tarifs.

Application du Code Éthique

Exceptions

La majorité des règles du présent code doivent être scrupuleusement respectées ; dans de très rares cas, des exceptions peuvent être appliquées. Tout employé estimant qu'une exception est appropriée doit obtenir l'approbation préalable du service juridique / de conformité.

Enquêtes

Nous nous engageons à mener des enquêtes approfondies lorsque des infractions potentielles au présent code sont signalées. Si nous recevons des informations concernant une infraction présumée, nous:

- évaluerons les informations;
- déterminerons si une enquête est justifiée et, le cas échéant, ouvrirons cette enquête;
- déterminerons si des mesures disciplinaires doivent être prises;
- au besoin, communiquerons les résultats de l'enquête à notre conseil d'administration.

Chacun d'entre nous doit pleinement collaborer à toute enquête relative à une infraction présumée du présent code. En cas d'infraction au présent code, la responsabilité civile de Bruker peut être engagée et l'infraction peut porter atteinte à notre réputation. Le non-respect du code ou la non-coopération à une enquête peut entraîner des mesures disciplinaires, telles que des réprimandes, des avertissements, des rétrogradations, des diminutions de salaire ou des licenciements.

Modifications

Nous nous efforçons d'améliorer continuellement tous les aspects de notre programme d'éthique et de conformité. Par conséquent, il est possible que nous apportions des modifications au présent code. Vous pouvez consulter la version la plus actuelle du présent code sur la page de la gouvernance d'entreprise: www.bruker.com.

« Notre plus grand atout est la confiance de nos clients et de nos employés; nous devons, travailler sérieusement pour gagner et mériter cette confiance chaque jour. »



–**Kristin Caplice**
Responsable de la
Conformité Monde

Responsable du code éthique:
Kristin Caplice, directrice juridique et responsable de la conformité monde
Révision: 31 mars 2019

Sites Web et Numéros d'Assistance Téléphonique Confidentiels

Si vous souhaitez signaler une situation liée aux problèmes abordés par le présent code, vous pouvez contacter l'assistance téléphonique de votre pays en vous rendant sur bruker.ethicspoint.com ou en appelant le numéro associé à votre pays afin de parler avec un opérateur d'EthicsPoint:

- Australie 1-800-339276
- Brésil 0800-8911667
- Canada 1-855-689-1003, 1-855-350-9393
- Chine 10-800-120-1239, 10-800-712-1239
- Hong Kong 800-964214
- Inde 000-800-100-1071, 000-800-001-6112
- Indonésie 001-803-011-3570, 007-803-011-0160
- Japon 0066-33-112505, 00531-121520
- Corée 00798-14-800-6599, 00308-110-480, 00798-1-1-009-8084
- Mexique 001-800-840-7907, 001-866-737-6850
- Nouvelle-Zélande 0800-447737
- Singapour 800-1204201
- Afrique du Sud 080-09-92604
- Taïwan 00801-13-7956
- Thaïlande 001-800-12-0665204
- États-Unis 1-855-689-1003



● **Bruker Corporation**

info@bruker.com
www.bruker.com